



8. Réponse au postulat de MM. Daniel et Denis Chanez – relocalisation ultérieure de la déchetterie

Le Conseil communal fait remarquer que la déchetterie n'est pas du tout remise en question comme le laisse suggérer les postulants. Dans le Cheyres-Châbles Info, le Conseil communal a simplement informé la population qu'il avait identifié plusieurs projets potentiels dans une multitude de thématiques, dont celle de la gestion des déchets dans son ensemble.

Nous rappelons que la vision communale qui vous a été présentée lors d'une séance spéciale le 14 septembre 2021 est une déclaration d'intention qui ne s'inscrit pas seulement dans l'espace temporel d'une législature, mais bien au-delà.

A noter aussi que notre PAL prévoit une disposition pour l'implantation de la déchetterie dans la zone du Ferrajo à Cheyres. Un déplacement du site équivaldrait à réviser tout ou partie de notre PAL ; ce qui n'est pas envisageable.

De ce fait, le Conseil communal soutient les termes du postulat qui demande qu'une démarche participative sur la thématique de la gestion des déchets soit soumise au Conseil général ainsi qu'à la population. A notre avis cette réflexion doit comprendre une analyse des besoins de la population et de la gestion des déchets sur l'ensemble de nos deux villages.

En effet, le Conseil communal est régulièrement sollicité par nos habitants concernant la gestion des déchets. A l'écoute de notre population, nous estimons qu'il est nécessaire de se poser les bonnes questions et de prendre le temps d'analyser un sujet somme tout plus complexe qu'il n'y paraît.

1. Les besoins et les habitudes des utilisateurs ont-ils changés ?
2. Le modèle de gestion des déchets actuellement en place correspond-il toujours aux attentes des utilisateurs ?
3. Le système d'élimination est-il toujours adéquat ?
4. Les plages d'ouverture de la déchetterie sont-elles appropriées ?
5. L'emplacement du centre de tri ainsi que les systèmes d'élimination des déchets doivent-ils être revus ?
6. Le concept de tri en place est-il suffisant ?

Beaucoup de questions auxquelles nous devront répondre. A ce titre, il nous paraît essentiel que l'établissement du sondage demandé par les postulants soit mis en œuvre. Nous estimons que le questionnaire devra rester neutre et ouvert à l'ensemble de la thématique de la gestion des déchets.

A ce sujet, le Conseil général a répondu favorablement à la proposition du Conseil communal consistant à la création d'un groupe de travail. Les groupes du Conseil général ainsi que le Conseil communal ont proposés les personnes suivantes :

Groupe Ensemble	Madame Magali Chanez, Monsieur Daniel Chanez et Monsieur Denis Chanez
Groupe Avenir	Monsieur Daniel Märki et Monsieur Valter Chieppa
Conseil communal	Monsieur Stéphane Delley et Monsieur Fabien Monney

Une fois les propositions validées, le groupe pourra se constituer et se mettra au travail. Ainsi le Conseil communal a répondu favorablement au postulat de MM. Chanez Daniel et Denis.